



ACADÉMIE  
DE GRENOBLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Ateliers OEPRE



**14 mars 2025**

---

ELSA DEBRAS, INSPECTRICE RÉFÉRENTE DU CASNAV

MARYSE VINCENT, COORDONNATRICE ACADÉMIQUE CASNAV

JÉRÔME CHARBONNEAU, CHARGÉ DE MISSION PÉDAGOGIQUE CASNAV

ANTONIA SANDEZ-NEGRINI, CHARGÉE DE MISSION CASNAV

# Plan

---

- **Présentation du dispositif**
- **Publics concernés**
- **Objectifs du dispositif OEPRE**
- **Pilotage du dispositif**
- **Carte des ateliers de l'académie**
- **Analyse des besoins**
- **Communication auprès des différents partenaires**
- **Mise en place de l'atelier**
- **Fonctionnement de l'atelier**

# Diagnostic : un dispositif sous-exploité

---

- 30 ateliers OEPRE sur l'académie
- 195 parents présents en novembre 2024 (4300 élèves allophones selon enquête ministérielle 2024)
- Difficultés rencontrées : communication, recrutement et formation des intervenants, fidélisation des parents
- Objectifs :
  - Mieux communiquer à l'intérieur d'un réseau d'établissement pour « nourrir » les ateliers existants
  - Ouvrir de nouveaux ateliers si besoin (zones non couvertes)
  - Fidéliser les intervenants
- Leviers
  - Implication et soutien politique
  - Financement
  - Formation des intervenants

# OEPRE : fruit d'un partenariat interministériel

---

Né en 2008, ce dispositif, d'abord expérimental dans quelques départements, s'est déployé sur l'ensemble du territoire français.

Il a pris toute son importance avec la création du Contrat d'Accueil et d'Intégration, aujourd'hui CIR (contrat d'intégration républicaine) en devenant un dispositif complémentaire au croisement des formations linguistiques et civiques mises en place pour les personnes signataires.

Il est piloté et financé conjointement par le ministère de l'intérieur et de l'Éducation Nationale pour permettre de couvrir la prise en charge de tous les parents étrangers quel que soit leur statut.

Texte de cadrage : [circulaire n° 2017-060 du 3-4-2017](#)

# Publics concernés

---

**Les ateliers s'adressent aux parents dont les enfants sont scolarisés de la maternelle au lycée :**

- Primo-arrivants : cinq premières années de leur installation en France (public prioritaire pour le ministère de l'intérieur, financeur de l'action).
- Allophones installés en France depuis plus longtemps y compris de l'UE (financement ministère de l'EN).

Principe de proportionnalité entre les différents publics accueillis

Durée moyenne de présence des parents prévue dans l'atelier : entre 2 à 3 ans maximum



# Objectifs du dispositif OEPRE - 1/3

Circulaire du 3 avril 2017

## L'acquisition du français pour

Comprendre  
les documents  
écrits scolaires



Participer aux  
échanges  
oraux liés à la  
scolarité de  
leurs enfants



# Objectifs du dispositif OEPRE – 2/3

Circulaire du 3 avril 2017

La connaissance des valeurs de la République et notamment leur mise en œuvre dans le cadre scolaire

Laïcité

Liberté

Droit à l'instruction

Égalité

Égalité des sexes

Fraternité



# Objectifs du dispositif OEPRE - 3/3

Circulaire du 3 avril 2017

La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents pour :

Être en mesure d'assurer le suivi scolaire de leurs enfants



Comprendre les règles de fonctionnement des établissements scolaires



# Pilotage du dispositif

---

Dans la région AURA il s'articule autour de 4 niveaux de responsabilités :

**National** : COPIL avec les représentants des 2 ministères, de l'OFII. Ce comité s'assure de la cohérence du dispositif et de sa conformité avec les objectifs fixés. Il procède à son évaluation.

**Régional** : COPIL régional présidé par le SGAR avec les services des 3 rectorats concernés (DIVET, CASNAV) et lycées mutualisateurs, l'OFII. Il répartit les enveloppes financières, suit le fonctionnement des ateliers, en fait le bilan.

**Académique** : COPIL académique présidé par la rectrice avec les services des rectorats concernés (DIVET, CASNAV) et lycées mutualisateurs, l'OFII. Il valide les projets, veille à la cohérence des implantations, prépare les bilans financiers et pédagogiques.

**Départemental** : COPIL départemental présidé par le DASEN avec les services DSDEN, les établissements, l'OFII et autres partenaires départementaux. Il sélectionne les projets et veille à la complémentarité du dispositif avec les autres offres et outils pour les publics allophones.

# Référents OEPRE

---

## **Académie**

Mme Elsa DEBRAS

IA-IPR en charge du CASNAV

[ce.casnav@ac-grenoble.fr](mailto:ce.casnav@ac-grenoble.fr)

## **Ardèche**

M. Pascal RECK

[Pascal.Reck@ac-grenoble.fr](mailto:Pascal.Reck@ac-grenoble.fr)

## **Drôme**

Mme Marie-Laure ROCHE

[Marie-Laure.Roche@ac-grenoble.fr](mailto:Marie-Laure.Roche@ac-grenoble.fr)

## **Isère**

M. Christian TOILLIER

[Christian.Toillier@ac-grenoble.fr](mailto:Christian.Toillier@ac-grenoble.fr)

## **Savoie**

Mme Annita CHAN-TAVE

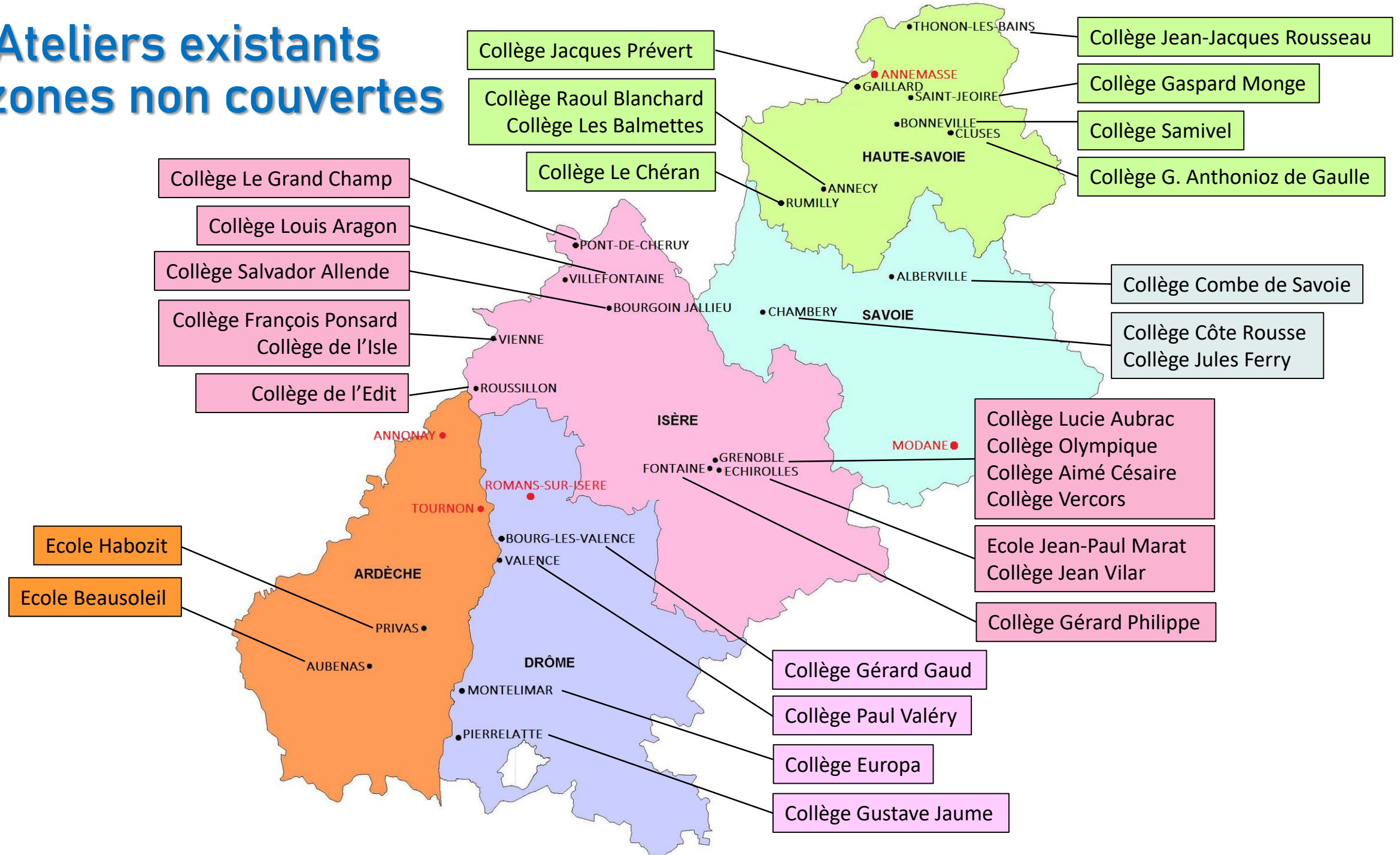
[Annita.Chan-Tave@ac-grenoble.fr](mailto:Annita.Chan-Tave@ac-grenoble.fr)

## **Haute-Savoie**

Mme Sarah RICHARD

[Sarah.Richard@ac-grenoble.fr](mailto:Sarah.Richard@ac-grenoble.fr)

# Ateliers existants et zones non couvertes



# Analyse des besoins sur un territoire

---

Identification des parents ne maîtrisant pas la langue française pour l'ensemble des établissements scolaires du secteur (écoles, collège et lycée) via tous les personnels de l'établissement en contact avec les parents

Connaissance de l'offre de formation pour l'apprentissage du français sur le secteur : cours de quartier, atelier socio-linguistique, cours financés par l'OFII ([Parlera.fr](http://Parlera.fr))

Mobiliser les parents pour qu'ils aient envie de participer aux ateliers : être clair sur les objectifs, les interroger sur leurs besoins/questions concernant la scolarité de leurs enfants

Définir des priorités dans les thématiques en fonction des besoins (en lien avec l'intervenant fixer des objectifs concrets mesurables : remplir un mot d'absence, se connecter à Pronote....)

# Construire et nourrir un projet OEPRE

---

## Ce projet implique :

Les établissements d'un même réseau (de la maternelle jusqu'au lycée)

Les personnels des établissements (Enseignants, AS, CPE, ATSEM...)

Les services de la commune (CCAS, service scolarité, péri scolaire...) qui connaissent bien l'atelier sont un bon relais pour orienter des publics reçus en mairie

Les CIO et les services de l'OFII (quand ils sont présents sur le territoire) qui accueillent aussi les publics

# Communiquer sur les ateliers

---

**Vers :**

Les parents

Les CRI (centre ressources illettrisme) présents dans chaque département

Les CADA (centre d'accueil de demandeurs d'asile) présents sur certains territoires

Les conseils départementaux (pôle prévention, développement social)

# Des flyers dans plusieurs langues

ACADÉMIE DE GRENOBLE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ATELIERS OEPRE



OUVRIER L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS

LE PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

OUVRIER L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS


Aider son enfant à être élève en France.

Des cours pour :

- Apprendre le français
- Connaître le fonctionnement de l'école en France

GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ওয়ার্কশপ OEPRE




BENGALI / FRANÇAIS

সন্তানদের অর্জনগুলোকে  
বিকশিত করতে  
অভিভাবকদের প্রস্তুতি সুগম  
করা

- আমি আমার পরিবারের সঙ্গে ফ্রান্সে যাচ্ছি
- আমি আমার সন্তানকে তার শিক্ষার বিকাশের ক্ষেত্রে সহযোগিতা করি
- আমি ফরাসী ভাষা শিখছি।

LE PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Vous êtes	Vous souhaitez	Vous pouvez
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Fransa'da okula giden çocukların bevelynleri.</li></ul>  	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Siz, çocuklarınızın tahsilinde yardımcı olabilmek ve öğretmenlerle konuşabilmesi sağlamak için fransızca öğrenmek istiyorsunuz.</li><li>■ Fransız okulunun nasıl çalıştığını anlamak istiyorsunuz.</li><li>■ Fransa toplumu ve değerleri hakkında daha fazla bilgi edinmek istiyorsunuz.</li></ul> 	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Bazı kolejlerde, liselerde ve ya size yakın bulunan okullarda ücretsiz eğitim için kayıt olabilirsiniz.</li><li>■ Sınıf grupları öğretim yılı boyunca haftada bir veya iki kez öğretmenler tarafından verilmektedir.</li><li>■ Eğitimin sonunda, derslere düzenli katılan velilere dil becerileri belgesi verilmektedir.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Vous êtes parents d'enfants scolarisés en France.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Vous souhaitez apprendre le français qui vous permettra d'aider vos enfants dans leur scolarité et d'échanger avec les professeurs.</li><li>■ Vous souhaitez comprendre le fonctionnement de l'école française.</li><li>■ Vous souhaitez mieux connaître la société française et ses valeurs.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Vous pouvez vous inscrire à des formations gratuites, dans certains collèges, lycées ou écoles situés près de chez vous.</li><li>■ Des cours collectifs sont donnés par des formateurs, une ou deux fois par semaine pendant l'année scolaire.</li><li>■ A l'issue de la formation, une attestation de compétences linguistiques est remise aux parents qui ont suivi les cours avec assiduité.</li></ul>

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Access-a-la-nationalite/Le-parcours-personnalise-d-integration-republicaine/Au-dela-du-contrat-d-integration-republicaine-CIR/Ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants-OEPRE-est-un-dispositif-complementaire-au-CIR-au-croisement-des-formations-civique-et-linguistique>

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/casnav/brochures-de-presentation-du-dispositif-oepre-en-plusieurs-langues>

# Calendrier

	Etablissements porteurs de projets	DSDEN : Référents départementaux	CASNAV	DIVET
FEVRIER	COFIL REGIONAL (mise en œuvre sur le 1 <sup>er</sup> trimestre, financement prévisionnel)			
MARS	Montage du dossier (Analyse des besoins, élaboration du dossier/contenus pédagogiques à définir en lien avec l'intervenant)	Accompagnement des établissements dans le montage du dossier	Accompagnement des établissements pour la définition des contenus pédagogiques	Diffusion circulaire académique
AVRIL	Envoi des projets à la DSDEN			
MAI	COFIL DEPARTEMENTAUX (étude des projets)			
JUIN	Bilan avec l'intervenant et les parents participants	Mise en ligne des dossiers complets sur Teams (validés COFIL dép.) pour la DIVET et le CASNAV Dépôt des bilans chiffrés (année N-1) des ateliers sur TEAMS	Envoi des bilans pédagogiques aux intervenants pour l'année en cours	
JUILLET	COFIL ACADEMIQUE/COFIL REGIONAL (bilan de l'année et arbitrage pour l'ouverture des ateliers)			
JUILLET	Planification ateliers OEPRE/ recherche des intervenants			Envoi des notifications aux établissements



	Etablissements porteurs de projets	DSDEN : Référents départementaux	CASNAV	DIVET
SEPTEMBRE	<p>Envoi du dossier de recrutement de l'intervenant au lycée mutualisateur (Lycée Monge)</p> <p>Communication sur l'atelier auprès des établissements scolaires du secteur, des parents, et autres partenaires locaux</p> <p>Démarrage de l'atelier</p> <p>Identifier d'éventuels besoins supplémentaires (à partir d'une liste nominative de participants en attente)</p>	<p>Recensement des nouveaux besoins d'ouverture d'ateliers et/ou de groupes</p>	<p>Communication de l'offre des ateliers aux partenaires, enseignants UPE2A + site CASNAV</p> <p>Prise de contact avec les intervenants (visio) et programmation des visios de formation et d'accompagnement pour l'année</p>	
OCTOBRE	<p>Poursuite de la communication sur l'atelier</p> <p>Démarrage de l'atelier</p>	<p>Préparation COFIL : dépôt des bilans chiffrés (année en cours) + informations ateliers sur Teams ;</p> <p>Dépôt des nouveaux dossiers si des nouvelles ouvertures sont souhaitées</p>	<p>Visio pour les établissements porteurs d'atelier</p>	
NOVEMBRE	COFIL ACADEMIQUE (bilan de rentrée + réexamen de projet en balance et validation des 2/3 restants du financement)			
DECEMBRE			<p>Début visites pédagogiques des ateliers</p>	<p>Envoi des notifications et versement dotation</p>
Tout au long de l'année	<p>Communication sur l'atelier</p> <p>Suivi administratif de l'intervenant : Déclarations mensuelles des heures réalisées au Lycée mutualisateur pour assurer sa rémunération régulière</p> <p>Suivi du fonctionnement de l'atelier</p> <p>Transmission des feuilles d'émargement mensuelle à l'adresse mail : feuilles-emargement.oepre@ac-grenoble.fr</p>	<p>Communication de l'offre des ateliers</p> <p>Suivi administratif du dossier</p>	<p>Communication de l'offre des ateliers</p> <p>Accompagnement pédagogique des intervenants - Visites ateliers</p> <p>Suivi des ateliers (assiduité des parents, recrutement d'intervenants si nécessaire...)</p>	

# Mise en place de l'atelier

---

Recrutement du ou des intervenants

Choix des horaires et jours d'intervention (possibilité de décaler ponctuellement pour participer à un événement).

Prévoir un document d'inscription pour les parents : constituer une liste d'attente s'il y a lieu

Prévoir une salle + un accès occasionnel à une salle informatique (mettre en situation les parents sur Pronote)

Anticiper les liens entre l'atelier et les personnels de l'établissement d'accueil et ceux du réseau de proximité: pour des visites, des interventions ponctuelles

*NB : 7% de frais de fonctionnement*

# Fonctionnement de l'atelier

---

Témoignage Antonia : OEPRE collège de l'Isle (Vienne)

Quel impact pour:

- Les parents ?
- La communauté éducative de l'établissement?
- Les enfants ?



# Des idées de projets pédagogiques

---

Dans et hors la classe.

Par exemple :

- Visiter un établissement, connaître les différents espaces, rencontrer les personnels (documentaliste, CPE, PsyEN, AS)
- Assister à un cours de FLS (lien OEPRE/UPE2A)
- Participer à un événement de l'établissement (Semaine des langues, Semaine de la presse, Printemps des poètes, Olympiades, Sortie à la médiathèque, cross...)
- Lier OEPRE et classe (projet lecture, comptines, faire intervenir un professeur et présenter un enseignement)
- Assister à une séance pédagogique (classe ordinaire, APC, Devoirs faits...)
- Lier OEPRE et Café des parents
- Faire le lien avec les structures de proximité (périscolaire, CAF, cours d'alphabétisation, activités parents-enfants, ateliers numériques, culturels, artistiques...)

# RESSOURCES

---

<https://eduscol.education.fr/2187/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants>

<https://casnav.web.ac-grenoble.fr/ouvrir-lecole-aux-parents-oepre-0>

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/Le-parcours-personnalise-d-integration-republicaine/Au-dela-du-contrat-d-integration-republicaine-CIR/Ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants-OEPRE-est-un-dispositif-complementaire-au-CIR-au-croisement-des-formations-civique-et-linguistique>

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/casnav/brochures-de-presentation-du-dispositif-oepre-en-plusieurs-langues>